



HAL
open science

Discours direct et ponctuation dans deux manuscrits vieil-anglais en prose: London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford, Corpus Christi College, 279B

Elise Louviot

► To cite this version:

Elise Louviot. Discours direct et ponctuation dans deux manuscrits vieil-anglais en prose: London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford, Corpus Christi College, 279B. Bulletin des Anglicistes Médiévistes, Association des médiévistes anglicistes de l'enseignement supérieur, Amiens, 2016, Confluence(s). Actes de l'atelier Moyen-Age du 56e congrès de la SAES, Université Lyon III, 2, 3 et 4 juin 2016, 89 (89), pp.24-44. hal-02452607

HAL Id: hal-02452607

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02452607>

Submitted on 12 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike| 4.0
International License

Discours direct et ponctuation dans deux manuscrits vieil-anglais
en prose : London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford,
Corpus Christi College, 279B

Elise Louviot

Citer ce document / Cite this document :

Louviot Elise. Discours direct et ponctuation dans deux manuscrits vieil-anglais en prose : London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford, Corpus Christi College, 279B. In: Bulletin des anglicistes médiévistes, N°89, Été 2016. Confluence(s). Actes de l'atelier Moyen-Age du 56e congrès de la SAES, Université Lyon III, 2, 3 et 4 juin 2016. pp. 24-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/bamed.2016.1167>

https://www.persee.fr/doc/bamed_0240-8805_2016_num_89_1_1167

Fichier pdf généré le 09/11/2021

Discours direct et ponctuation dans deux manuscrits vieil-anglais en prose : London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford, Corpus Christi College, 279B

L'étude de la ponctuation de poèmes tirés des quatre principaux manuscrits poétiques vieil-anglais (*Livre d'Exeter*, *Livre de Vercelli*, *Junius 11* et *Nowell*) a montré un certain nombre de points de convergence dans la façon dont leurs scribes traitent le discours direct en poésie (Louviot, 2012 et 2016 : 58-61). Le présent article se propose de comparer ces conclusions avec deux manuscrits en prose de période proche afin de déterminer dans quelle mesure le discours direct fait l'objet d'un traitement différent en prose et en poésie.

Les deux manuscrits choisis sont *London, British Library, Cotton Julius E VII et Oxford, Corpus Christi College, 279 B*¹³. Ils sont tous deux datés du début du XI^e siècle (Ker, 1957 : 210 ; Rowley, 2011 : 21), ce qui en fait de proches contemporains des manuscrits poétiques, tous datés des environs de l'an mil¹⁴. Ces deux manuscrits contiennent des textes à la fois emblématiques de la culture lettrée anglo-saxonne et riches en discours direct. *Julius E VII* contient en effet

¹³ Les deux manuscrits ont été numérisés et les photographies sont accessibles librement en ligne : British Library, Digitised Manuscripts, http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Cotton_MS_Julius_E_VII (dernière consultation août 2016) et Early Manuscripts at Oxford University, Corpus Christi College, <http://image.ox.ac.uk/show?collection=corpus&manuscript=ms279b> (dernière consultation août 2016).

¹⁴ On estime que la composition de *Junius 11*, du *Livre d'Exeter* et du *Livre de Vercelli* date de la deuxième moitié du X^e siècle (Lockett, 2002 ; Stévanovitch, 2006 : 20 ; Muir, 2000 : 1 ; Zacher & Orchard, 2009 : 3), et que celle du *Nowell Codex* date de la toute fin du X^e ou du tout début du XI^e siècle (Dumville, 1988 et 1998).

l'une des plus anciennes copies des *Vies de saints* d'Ælfric¹⁵, tandis qu'*Oxford, Corpus Christi College, 279 B* est l'un des cinq principaux manuscrits préservant la traduction en vieil-anglais de l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable¹⁶. Ces deux textes représentent aussi deux types de "prose" bien différents : la version vieil-anglaise de l'*Histoire ecclésiastique* est indubitablement en prose, tandis que le style allitératif d'Ælfric occupe une sorte de statut intermédiaire entre prose et poésie : les *Vies de saints* utilisent le rythme et les allitérations de manière relativement semblable à ce que l'on observe en poésie, mais se distinguent du corpus poétique par leur style et leur syntaxe (Momma, 1997 : 7-27).

Les deux manuscrits n'ont pas été examinés dans leur intégralité : deux échantillons de taille identique (cinquante répliques de discours direct) ont été prélevés en vue d'être comparés. Un tel échantillon ne permet naturellement pas une exploitation statistique bien poussée, mais il a le mérite d'être suffisamment maniable pour permettre de compléter le simple comptage de la ponctuation par une étude plus qualitative des extraits considérés. Le but de cet article n'est ainsi pas de fournir une étude définitive de la ponctuation du discours direct dans les textes vieil-anglais en prose (ambition qui dépasserait très largement le cadre d'un simple article), mais plutôt de présenter une étude de cas, en comparant deux exemples de deux scribes différents travaillant à peu près à la même époque.

Les cinquante répliques tirées de *Julius E VII* sont issues des vies d'Eugénie (intégralité : répliques 1 à 14), d'Agnès (intégralité : répliques 15 à

¹⁵ C'est aussi ce manuscrit qui a servi de base à Skeat pour son édition de référence (1881).

¹⁶ Dans ce cas, il ne s'agit pas du manuscrit le plus ancien : *London, British Library, Cotton Domitian A IX* (qui ne contient que quelques extraits) est estimé dater de la fin du IX^e ou du début du X^e siècle tandis que *Oxford, Bodleian Library, Tanner 10* et *Cambridge, Corpus Christi College, 41* sont tous deux estimés dater du début du X^e siècle. Seul le cinquième manuscrit (*Cambridge, University Library, Kk 3.18*) est postérieur, avec une date de compilation probablement située dans la seconde moitié du XI^e siècle (Rowley, 2011 : 16-24). Le manuscrit *Oxford, Corpus Christi College, 279 B* a été choisi à la fois parce qu'il était facilement consultable et parce qu'il présentait la date de compilation la plus proche de *Julius E VII* et des manuscrits poétiques.

31) et d'Agathe (lignes 1-114 dans l'édition de Skeat : répliques 32 à 50), ces trois textes correspondant respectivement aux chapitres II, VII et VIII du manuscrit (folios 9v-15v et 44r-51v). La copie du manuscrit semble avoir été pour l'essentiel le travail d'un seul scribe et les quelques textes qui paraissent avoir été ajoutés après coup ne figurent pas dans l'échantillon sélectionné ici¹⁷ (Hill, 1996 : 236).

L'Histoire ecclésiastique du peuple anglais est moins riche en discours direct, donc l'échantillon correspond nécessairement à une proportion plus importante du texte global : il s'agit de l'intégralité des livres II et III et du début du livre IV (jusqu'au milieu du chapitre 3), ce qui correspond aux folios 5r-61r et 72r-75v. Le livre I a nécessairement dû être exclu de l'échantillon parce qu'il est presque entièrement manquant dans le manuscrit choisi¹⁸. Là encore, nous avons pour l'essentiel affaire au travail d'un seul scribe, même si quelques autres individus sont également intervenus sur le manuscrit, notamment pour faire des corrections, vraisemblablement peu de temps après le travail du premier scribe (Rowley, 2011 : 21).

RAPPELS

Lorsqu'ils écrivent en vieil-anglais, les scribes anglo-saxons ont principalement recours aux signes de ponctuation suivants (par ordre croissant de saillance) : point seul placé à mi-hauteur¹⁹, point suivi d'une lettre majuscule, et ponctuation plus forte associant plusieurs signes (typiquement choisis parmi

¹⁷ Ce critère mis à part, le choix de ces trois textes est parfaitement arbitraire : n'importe quels autres auraient pu convenir dans la mesure où toutes les vies de saint(e)s sont riches en discours direct.

¹⁸ Le folio 1r commence vers le début du chapitre 25 du livre I, tandis que le chapitre 27, qui contient les échanges de questions et réponses par lettres interposées entre Augustin et Grégoire, n'apparaît pas à sa place mais entre les livres III et IV.

¹⁹ Ce type de point est connu sous le nom de *distinctio media* dans les grammaires latines, où il est en concurrence avec un point haut ou *distinctio* est un point bas ou *subdistinctio*, ce qui correspond à trois pauses de degrés différents (Patt, 2013 : 71). En vieil-anglais cependant (comme dans d'autres traditions sribales médiévales, d'ailleurs, notamment dans des manuscrits français, voir Cunha & Arabyan, 2004 : 40), cette hiérarchie n'existe pas et seul le point médian est utilisé.

les possibilités suivantes : tilde, tiret, deux points et sorte de crochet ou gamma inversé ressemblant à l'abréviation pour la conjonction de coordination *ond*) suivie d'une grande capitale plus ou moins ornée²⁰.

Ces marques de ponctuation peuvent être utilisées pour clarifier le mètre ou la structure de la phrase, pour mettre en valeur un élément saillant sur le plan rhétorique ou encore pour distinguer certains éléments pouvant présenter des difficultés de lecture comme des runes, des chiffres ou des noms propres (Mitchell, 1980 ; Muir, 2000 : 28-29 ; Donoghue, 2006). Ces remarques sont globalement valables pour l'ensemble des manuscrits vieil-anglais, mais il existe des différences considérables de pratique entre les scribes (notamment en termes de fréquence des points), ce qui fait dire à Mitchell (1980 : 385) qu'il n'y a guère de certitude en la matière en dehors du fait qu'il n'y a pas beaucoup de ponctuation, qu'elle est différente des systèmes modernes qui nous sont familiers et que sa signification pose question.

Dans ce système, il n'y a donc pas de signes spécifiques pour distinguer le discours direct²¹. Pour autant, cela ne signifie pas que le discours direct n'est pas ponctué ou qu'il est ponctué de manière complètement aléatoire. En poésie, il

²⁰ Les manuscrits peuvent contenir d'autres marques diacritiques, notamment des accents pour marquer les voyelles longues (Muir, 2000 : 27), des signes d'interpolation pour corriger un oubli, ou encore, comme dans le cas du *Livre d'Exeter*, des marques apposées par une pointe, sans encre, correspondant sans doute à un travail de préparation de lecture par un ou plusieurs lecteurs plutôt qu'au travail du scribe (McGovern, 1983 : 94-95 ; Muir, 2000 : 29). Ces signes ne sont pas pris en compte dans le cadre de cette étude. Des majuscules non précédées de point peuvent aussi se rencontrer, notamment, dans certains manuscrits, pour la lettre <i> en début de mot (qui peut être difficile à identifier sous sa forme minuscule) ou (plus rarement) pour des noms propres. Il est possible de rencontrer des cas ambigus, où il est difficile de déterminer si le scribe a oublié un point devant une majuscule ou s'il avait bien l'intention d'utiliser une majuscule seule (ou encore si la majuscule qui suit un point est liée à la présence de ce point si elle est présente pour d'autres raisons), et ces cas n'ont pas été écartés de l'analyse a priori : toutefois, ils se présentent très rarement dans les deux manuscrits étudiés ici.

²¹ En cela, la tradition anglo-saxonne est conforme à ce que l'on observe ailleurs en Occident avant le XIX^e siècle : la tradition gréco-latine dispose bien de quelques signes pour distinguer les répliques dans de véritables dialogues (tirets pour les dialogues de Platon notamment) ou pour délimiter une série de citations (signe gamma Γ pour ouvrir et gamma inversé pour fermer), mais pour l'essentiel les textes alliant récit et discours direct continuent à utiliser une ponctuation non-spécifique jusqu'au XVIII^e siècle inclus (Cunha & Arabyan, 2004).

semble qu'en général un acte de parole soit traité à peu près comme un épisode de récit ou un paragraphe de commentaire : le début et la fin ont tendance à être marqués relativement fortement (le plus souvent par un point seul et parfois par plus dans les textes avarés en ponctuation comme *Beowulf* ; parfois par un point seul et le plus souvent par un point suivi d'une majuscule dans les textes plus abondamment ponctués comme *Andreas*) et, en particulier si la réplique est longue, il est tout à fait possible d'avoir d'autres ponctuations assez fortes en son sein, notamment devant des connecteurs logiques, des négations emphatiques ou des impératifs (Louvriot, 2012 et 2016 : 60-61).

Par ailleurs, le "début" d'un tel acte de parole semble plus volontiers associé au début de l'inquit initial, c'est-à-dire au niveau de l'introduction du discours direct par une phrase de récit, plutôt qu'au niveau des premiers mots attribués au personnage : en effet, les deux lieux peuvent être ponctués (souvent en même temps), mais le début de l'inquit est plus systématiquement et souvent plus fortement marqué que le début des paroles elles-mêmes (*idem*).

Un tel mode de ponctuation est révélateur d'une certaine conception du discours direct. Il ne s'agit pas pour le scribe de faciliter une lecture dramatique, ni de faire apparaître une voix autre, ni même de distinguer un type de texte autre au sein du récit. Au contraire, il s'agit de présenter le discours direct comme appartenant de plein droit à un tout cohérent mêlant narration, commentaire et discours représenté²².

DIFFERENCES STYLISTIQUES PERTINENTES ENTRE PROSE ET POESIE

Indépendamment de la ponctuation, la façon dont le discours direct s'insère dans les récits en prose vieil-anglaise (surtout la prose allitérative d'Ælfric) ne se distingue pas fondamentalement de ce que l'on rencontre en

²² Là encore, il est intéressant de noter qu'un tel traitement du discours direct n'est pas une exception sur le plan historique : Cunha et Arabyan font une analyse très semblable de la ponctuation du discours direct dans la littérature française classique représentée par la *Princesse de Clèves* (2004 : 41).

poésie. Les récits en prose ont, comme en poésie, tendance à enchaîner les épisodes (de parole ou d'action) de manière parataxique, avec un usage extrêmement fréquent du marqueur *þa* ("then") pour signaler le début d'une nouvelle unité et les passages de discours direct sont à peu près systématiquement signalés par un inquit initial qui spécifie notamment l'identité du locuteur.

Cependant, la prose se permet un peu plus de souplesse dans le traitement de l'inquit. En poésie, l'inquit occupe à peu près systématiquement au moins une ligne entière et ses limites coïncident forcément avec la césure ou la fin de la ligne. Les récits en prose peuvent présenter des inquits de contenu et de longueur comparable (notamment dans la prose allitérative d'Ælfric), mais les possibilités sont un peu plus variées. Il est en particulier assez fréquent de rencontrer des inquits plus courts, ce qui est facilité par la tendance à utiliser un simple nom propre ou pronom pour le sujet du verbe de parole, alors que la poésie a fréquemment recours à une périphrase pour désigner le locuteur.

On a aussi plus souvent affaire au phénomène de "slipping", c'est-à-dire de passage abrupt d'un discours indirect ou narré à un discours direct, sans aucun autre indice textuel que le changement de repérage énonciatif (Schuelke, 1958 ; Richman, 1977 : 93-121). Par ailleurs, on rencontre parfois des incises (du type *cwæð he*, "dit-il"), ce qui est rarissime en poésie (Richman, 1977 : 234-239), même s'il faut noter que ces incises apparaissent souvent en supplément et non en remplacement de l'inquit initial. Enfin, il peut arriver que les *Vies de saints* d'Ælfric ou la version vieil-anglaise de l'*Histoire Ecclésiastique* citent des passages en latin, généralement suivis de leur traduction en vieil-anglais. Ces différents cas de figure sont intéressants et ils ont donc été intégrés à l'étude quand ils se produisaient, mais ils n'ont guère d'équivalent en poésie et ne peuvent donc faire l'objet d'une comparaison directe avec ce corpus.

Remarques générales

La ponctuation du manuscrit est relativement abondante. Les points suivis de majuscule se rencontrent à peu près là où l'on attendrait la fin d'une phrase (éventuellement d'un court paragraphe) dans un texte moderne, même si la coïncidence est tout sauf parfaite. Les points seuls se rencontrent souvent là où l'on attendrait une ponctuation un peu moins forte qu'un point en anglais contemporain (par exemple un point-virgule ou une virgule) ou bien pour clarifier les limites d'un syntagme (même lorsque celui-ci ne pourrait pas être séparé du reste de la phrase par des virgules en anglais contemporain). La présence d'un point est notamment assez fréquente pour signaler le début d'une proposition complétive de discours indirect. Les noms propres prennent occasionnellement une majuscule seule, mais cela n'a rien de systématique.

Traitement du discours direct dans le manuscrit

Le début et la fin des cinquante répliques de l'échantillon sont ponctués comme indiqué dans le tableau 1²³.

	Point + majuscule	Point seul	Absence de ponctuation	Non concerné
Début de l'inquit initial	31	10	4	5
Début des paroles	35	13	2	/
Fin des paroles	49	1	0	/

Tableau 1 : ponctuation du discours direct dans *Julius E VII*

Clôture du discours direct

Sans surprise dans ce manuscrit où les fins de "phrases" (cette unité pouvant être un peu plus étendue que ce que l'on attendrait en anglais contemporain) reçoivent habituellement une ponctuation forte, la fin des répliques est à peu près systématiquement marquée par la présence d'un point et

²³ La mention "non concerné" indique que la réplique est dépourvue d'un inquit initial (en cas de *slipping* en particulier).

d'une majuscule. La seule exception est une réplique de la *Vie d'Agathe*, qui est ponctuée ainsi (les majuscules du passage sont indiquées en gras pour plus de clarté) :

Þa cwæð agathes ▪ to þam yfelan teame ▪ **E**ower word syndon winde
gelice ▪ ac hi ne magon afyllan min fæstræde gepanc ▪ þe is gegrund
stapelod ▪ ðis heo cwæð mid wope ▪ 7 gewilnode to ðrowigenne for
cristes naman ▪ þa cwealm bæran wita ▪ swa swa se þurstiga ▪ on
ðære sunnan hætan gewilnað wylsprincges ▪ oððe wæteres celincge ▪
Þa geseah affrodosia (fol. 50r)²⁴

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer l'exception constituée par ce passage. Tout d'abord, Skeat (1881 : 196) note que la ligne de prose allitérative qui conclut la réplique semble incomplète, ce qui peut suggérer une erreur de copie ou une difficulté de compréhension du passage à une étape de la transmission.

Une autre explication peut être suggérée par la manière dont le récit reprend. Après les autres répliques de notre petit échantillon, le récit enchaîne directement avec une nouvelle action (très souvent introduite par *þa*). Ici, on ne passe pas immédiatement à un nouvel événement : la réplique est suivie par un commentaire sur les paroles prononcées (une sorte d'inquit final qui se rajoute à l'inquit initial) et la thématization du pronom déictique *ðis* ("this") indique bien le désir de ne pas mettre à distance les paroles prononcées pour passer à un autre sujet. De ce point de vue, la localisation de la première majuscule après les paroles représentées (au moment où une nouvelle étape du récit est introduite : la réaction d'Aphrodosia) est tout à fait cohérente, même s'il n'y a pas de symétrie avec le début de la réplique qui marque une ponctuation forte à la fois

²⁴ Alors Agathes dit à la vilaine famille : "Vos paroles sont semblables au vent, mais elles ne peuvent mettre à bas ma ferme volonté, qui est fixée solidement." Ceci elle le dit avec des larmes, et désirait endurer au nom du Christ les tourments mortels, tout comme celui qui a soif dans la chaleur du soleil désire une source ou la fraîcheur de l'eau. Alors Aphrodosia vit...

au début de l'inquit (et donc de la représentation de l'acte de parole) et au début des paroles elles-mêmes.

Début du discours direct

Le début du discours direct peut quant à lui être traité de différentes manières. Il est fort rare qu'aucun des deux emplacements possibles (au début de l'inquit et au début des paroles représentées) ne reçoive une ponctuation forte²⁵ (cinq cas dont trois sans inquit) ; il est assez fréquent au contraire que les deux emplacements possibles reçoivent une ponctuation forte (vingt et un cas) et il est tout aussi fréquent de ne rencontrer une ponctuation forte qu'à l'un des deux emplacements (vingt-quatre cas au total), auquel cas les combinaisons possibles sont variées²⁶.

L'examen des inquits concernés permet de discerner, non pas des règles d'usage strictes, mais tout de même des tendances qui permettent de mieux comprendre les critères qui guident le choix du scribe.

Lorsque l'inquit respecte une forme "classique", typique de ce que l'on rencontre en poésie (une, ou éventuellement deux lignes allitératives entières, comprenant au minimum un groupe nominal sujet désignant le locuteur et un verbe de parole), ce qui est le cas pour dix-neuf répliques, alors on a majoritairement une double ponctuation forte (quinze cas²⁷).

²⁵ Il y a une réplique dans la *Vie d'Eugénie* avec un point seul aux deux emplacements, une réplique dans la *Vie d'Agathe* avec une absence de point à l'inquit et un point seul au début des paroles et trois des cinq répliques dépourvues d'inquit (toutes tirées de la *Vie d'Eugénie*) se contentent d'un point seul au début des paroles.

²⁶ Point et majuscule au début de l'inquit et point seul au début des paroles (huit cas), point seul au début de l'inquit et point et majuscule au début des paroles (neuf cas), rien au début de l'inquit et point et majuscule au début des paroles (trois cas), point et majuscule au début de l'inquit et rien au début des paroles (deux cas), absence d'inquit et point et majuscule au début des paroles (deux cas).

²⁷ Les quatre exceptions correspondent aux cas de figure suivants: ponctuation forte à l'inquit et ponctuation faible au début des paroles (deux cas), ponctuation forte à l'inquit et pas de ponctuation au début des paroles (un cas), ponctuation faible à l'inquit et ponctuation forte au début des paroles (un cas).

Lorsque l'inquit est un peu plus court (équivalent d'un hémistiche) mais constitue toujours une proposition indépendante (onze cas), le scribe emploie une ponctuation forte au début de l'inquit et une deuxième ponctuation (forte ou faible) au début des paroles elles-mêmes (six avec double ponctuation forte, cinq avec ponctuation faible au début des paroles).

Il semble donc que le scribe estime qu'aussi bien le début de l'inquit que celui des paroles constituent des frontières saillantes, mais qu'il hésite parfois à se faire suivre deux ponctuations fortes de trop près, auquel cas il préfère marquer fortement le début de l'inquit : soit parce que ce lieu lui paraît correspondre à une frontière plus importante dans le texte, soit parce que c'est simplement celui des deux emplacements qui se présente en premier au fil de l'écriture.

En revanche, lorsque l'inquit est intégré syntaxiquement à ce qui précède (auquel cas il est souvent court, voire très court, mais peut tout de même parfois occuper une ligne entière), typiquement à l'aide d'une conjonction de coordination (sept cas) ou d'un verbe de parole au participe présent (6 cas), alors le début de l'inquit est peu ou pas marqué et c'est le début des paroles qui est presque toujours ponctué fortement²⁸. Autrement dit, le scribe tient toujours à marquer clairement le début de l'acte de parole, mais il refuse de séparer par une ponctuation forte des éléments coordonnés ou subordonnés, d'où le déplacement de la ponctuation forte vers le début des paroles.

On pourrait s'attendre à ce que les cinq répliques sans inquit suivent la même logique, avec une ponctuation forte au début des paroles, mais ce n'est pas tout à fait le cas. Sur les quatre cas de *slipping*, seul un utilise une ponctuation forte au début des paroles, tandis que les trois autres se contentent d'un simple point. En revanche, la traduction en vieil-anglais de la prière chantée en latin,

²⁸ Point seul puis point et majuscule : huit cas ; rien puis point et majuscule : trois cas ; deux points seuls : un cas ; rien puis point seul : un cas. Les deux cas sans ponctuation forte correspondent à des inquits très courts : respectivement *and cwæð* ("et dit") et *and cwæð him to* ("et lui dit" ; Skeat mentionne que *him to* est omis dans le manuscrit fragmentaire et très endommagé connu sous le nom de *London, British Library, Cotton Otho B X*, 1881 : 38).

introduite directement après le latin sans segment introducteur d'aucune sorte (et qui a ici été traitée comme une réplique distincte de la citation latine elle-même), est bien précédée par une ponctuation forte.

Il semble qu'ici deux objectifs distincts entrent en conflit : un désir de clarté et un désir de souplesse. La clarté requiert la présence d'une ponctuation forte pour signaler le début d'un nouveau discours, mais tout l'intérêt du *slipping* est justement de passer insensiblement du discours indirect au discours direct, comme si l'énonciation actualisée surgissait brusquement au sein du récit, et une ponctuation forte va à l'encontre d'un tel effet de style.

En résumé, on peut donc dire que, dans ce manuscrit, le scribe considère que le début de l'inquit et celui des paroles sont également saillants et méritent tous deux une ponctuation forte. Cependant, plusieurs facteurs peuvent le conduire à affaiblir (ou supprimer) l'une ou l'autre des ponctuations. Il peut se trouver que les deux emplacements sont simplement trop rapprochés, auquel cas le scribe préférera ponctuer fortement le début de l'inquit. Il peut également se trouver que l'inquit ou les paroles représentées soient perçues comme intégrées dans une unité textuelle plus large, auquel cas le scribe préfère en général éviter de briser cette unité. Cela peut se produire lorsque l'inquit est très bien intégré syntaxiquement à ce qui précède ou lorsque les paroles représentées au style direct sont en fait la continuation d'un seul et même discours dont le début est représenté au style indirect.

279 B

Remarques générales

Le manuscrit 279 B est doté d'une ponctuation à la fois plutôt plus rare et plus irrégulière que *Julius E VII*. Ce que l'on reconnaîtrait comme une phrase en anglais contemporain n'est que rarement marqué par une ponctuation forte. Le scribe préfère en général se contenter d'un point seul, qu'il utilise aussi pour d'autres fonctions, notamment pour clarifier la frontière d'une proposition ou

signaler un terme d'adresse (ce qui évite notamment qu'on le confonde avec l'un des arguments de la phrase).

Les points suivis de majuscules apparaissent plus rarement, donnant lieu à des unités de texte qui pourraient ressembler à de gros paragraphes, à ceci près qu'il ne paraît pas toujours évident que le scribe soit guidé par le désir de distinguer ainsi des unités cohérentes de récit. Certaines lettres (le <s> et le <c> notamment) et certains mots (notamment l'abréviation *cw̄* pour *cwæþ* "dit") semblent plus volontiers dotés d'une majuscule que d'autres, de manière apparemment arbitraire. Souvent, la ponctuation semble plus utilisée pour signaler un élément ponctuellement saillant ou discordant (une concession ou une contradiction par exemple), qu'en vue de distinguer de grandes unités textuelles cohérentes sur le plan rhétorique ou syntaxique.

Enfin, il n'est pas toujours aisé de distinguer les "vraies" majuscules : quand la lettre a une forme différente selon qu'elle est en majuscule ou en minuscule (ex. : <ð> et <Ð>), le scribe n'utilise pas toujours la forme appropriée pour la majuscule mais peut se contenter d'une lettre plus grosse (à l'inverse, il arrive aussi qu'il utilise une forme de majuscule pour une lettre tracée à la même taille qu'une minuscule). La taille des lettres en début de mot (notamment après un point) étant susceptible de varier d'une fois sur l'autre, il n'est pas rare de rencontrer un point suivi d'une lettre un peu grosse mais pas tant que ça, auquel cas il est bien difficile de savoir s'il faut l'interpréter comme une minuscule, une majuscule ou bien comme une sorte de "petite majuscule" intermédiaire. L'utilisation relativement fréquente de l'abréviation sept après un point pose également question dans la mesure où dans ce cas il n'y a pas de choix possible entre minuscule et majuscule.

Ce dernier cas de figure n'est pas spécifique à ce manuscrit, mais les autres peuvent laisser penser que nous avons peut-être affaire à un scribe un peu moins précis et rigoureux que celui de *Julius E VII*, une impression largement confirmée par les très nombreux oublis qui ont été corrigés dans le texte : la

fréquence et l'importance de ces oublis suggère que le scribe n'est peut-être pas très attentif au contenu de ce qu'il copie.

Traitement du discours direct dans le manuscrit

Le début et la fin des cinquante répliques de l'échantillon sont ponctués comme indiqué dans le tableau 2²⁹.

	Point + majuscule	Point seul	Absence de ponctuation	Non concerné
Début de l'inquit initial	14	17 (15?)	18 (20?)	1
Début des paroles	3 (4?)	17 (16?)	30	/
Fin des paroles	15	26	9	/

Tableau 2 : ponctuation du discours direct dans 279 B

Clôture du discours direct

Comme on pouvait s'y attendre pour ce manuscrit plus avare en ponctuation, la ponctuation de la fin des paroles est souvent plus légèrement marquée, mais elle reste signalée par une ponctuation dans la grande majorité des cas (41/50), et il y a même deux cas où la fin d'une réplique coïncide avec la fin d'un chapitre, et donc avec la présence juste après d'une grande initiale ornée.

Il n'est pas évident de déterminer pourquoi certaines répliques sont ponctuées ou suivies d'une majuscule et d'autres non. Dans un cas bien précis, l'absence de ponctuation se comprend assez bien dans la mesure où il s'agit de la seule réplique de notre échantillon avec un inquit final plutôt qu'initial (ce qui s'explique sans doute par le fait que la réplique, marquée en gras ci-dessous, est elle-même insérée dans un court passage de discours direct) :

²⁹ Les chiffres entre parenthèses correspondent à d'autres interprétations possibles, dans les cas où la présence d'une majuscule ou d'un point est vraiment douteuse : les analyses sont faites à partir des nombres qui ne sont pas entre parenthèses. Comme pour l'autre manuscrit, "non concerné" indique qu'il n'y a pas d'inquit initial.

· Cwædon hi be þon þus on gydde **drihten god mildsa þu saulum ussa leoda cwæð**
/ **se halga oswald þa he on eorþan sagh** · wæron his ban gelæded (fol. 38v-39r)³⁰

Les paroles de saint Oswald se finissent donc bien avec le mot *leoda*, ("peuple") mais l'acte de parole représenté (les deux actes de paroles en fait) se finit avec le verbe *sagh* ("tombait"), juste avant le point.

On peut aussi noter que les deux répliques qui sont suivies du déictique *þeossu/þyssu* ("these" au datif) pour désigner les propos qui viennent d'être tenus ne sont pas suivies de points, mais pour le reste, les répliques dont la fin n'est pas ponctuée ne semblent se différencier en rien des autres.

La présence d'une majuscule, quant à elle, semble tenir plus de l'automatisme d'écriture que d'un véritable choix éclairé. A première vue, on pourrait penser que le scribe ponctue plus fortement les fins de répliques qui sont elles-mêmes suivies immédiatement par l'inquit d'une autre réplique au discours direct: sur les neuf répliques concernées, une seule n'est pas suivie de ponctuation, une est suivie d'un simple point, une est suivie d'un point et d'une lettre qui pourrait être une majuscule sans que ce soit certain, une est suivie d'une majuscule sans point (ce qui est atypique, sauf éventuellement pour un nom propre) et cinq sont suivies d'un point et d'une majuscule.

Cependant, à y regarder de plus près, la plupart des répliques suivies d'une majuscule sont suivies immédiatement par le verbe de parole *cwæðan* ou, plus rarement, *secgan*, or ces deux verbes de paroles sont très souvent dotés d'une majuscule par le scribe, ce qui n'est pas le cas d'autres verbes de parole ou de la première lettre de la phrase quand le verbe de parole est situé plus loin. Autrement dit, ce n'est pas la présence d'une nouvelle réplique qui est déterminante, mais celle d'un mot bien particulier en début de phrase.

³⁰ A ce propos, ils disaient ainsi comme un proverbe : "'Seigneur Dieu, puisses-tu avoir pitié des âmes de notre peuple' a dit saint Oswald comme il tombait à terre." Ses os furent transportés...

En résumé, on peut donc dire que le scribe suit la tendance déjà observée en poésie et dans *Julius E VII* qui consiste à signaler la fin d'une réplique par une marque de ponctuation, mais cette norme est appliquée de manière inégale, selon des critères sans doute en partie arbitraires (un goût personnel plus prononcé pour certaines lettres majuscules notamment).

Début du discours direct

Le début du discours direct est le plus souvent marqué par un signe de ponctuation, dans des proportions tout à fait comparables à ce qu'on observe pour la clôture dans ce même manuscrit : seules dix répliques sur cinquante sont entièrement dépourvues de ponctuation au début (9/50 à la clôture).

Dans cet échantillon, en général, le scribe se contente de ponctuer un seul des deux emplacements possibles (vingt-neuf cas sur cinquante contre onze cas avec une ponctuation aux deux emplacements) et il n'a jamais recours à deux signes de ponctuation forte à la fois. Des deux emplacements, c'est le début de l'insertion qui est privilégié par rapport à celui des paroles : le scribe le signale beaucoup plus volontiers par une ponctuation forte (quatorze cas contre trois pour le début des paroles) et s'il ne marque qu'un seul emplacement c'est plutôt celui-là (vingt contre neuf pour le début des paroles).

L'examen des répliques concernées permet de comprendre un peu plus précisément les critères qui guident les choix du scribe, même si ceux-ci semblent souvent quelque peu arbitraires.

En ce qui concerne le fait de mettre ou non une majuscule après un point, le critère le plus déterminant est manifestement le mot par lequel commence la phrase. Ainsi, pour les inquit qui sont précédés par un point (trente et un au total), si le premier mot de l'inquit est le verbe *cweðan* (onze cas), il prend toujours une majuscule. Seuls trois autres inquit reçoivent une majuscule dans notre échantillon : l'un d'eux commence par le verbe *secgan*, lui aussi assez souvent doté d'une majuscule dans ce manuscrit, et les deux autres commencent

par *þa*. Pour ces deux derniers cas, il est difficile de voir ce qui a motivé le scribe car de nombreux cas très semblables ne reçoivent pas ainsi de majuscule.

Le début des paroles elles-mêmes prennent beaucoup plus rarement une majuscule (seulement trois cas). Dans un cas, il s'agit du début d'une citation en latin, ce qui peut justifier le choix d'une mise en valeur particulière. Dans les deux autres cas, le premier mot est la forme verbale *utan/uton* (traduisible en anglais contemporain par "let's") : s'agissant d'une injonction, la présence d'une majuscule n'est pas très étonnante (on a vu dans les manuscrits poétiques que les impératifs étaient volontiers dotés d'une majuscule ; Louviot, 2016 : 61), mais comme ce sont les deux seules occurrences de ce mot en début de phrase dans le texte de *l'Histoire ecclésiastique*, on ne peut pas confirmer s'il s'agit d'une préférence systématique du scribe.

En ce qui concerne la présence ou non d'un simple point (et sa localisation), on ne peut pas dire que des règles d'usage apparaissent très nettement. Comme pour l'autre manuscrit, une insertion bien intégrée syntaxiquement à ce qui précède, surtout si elle est courte, est moins susceptible d'être ponctuée. L'expression 7 (*þus*) *cwæð* ("et dit ainsi"), qui apparaît quinze fois dans l'échantillon, soit seule soit en tant que partie d'une insertion plus longue avec plusieurs verbes de paroles, n'est précédée par un point qu'en deux occasions. Dans ces cas-là, il peut arriver que le début des paroles soit marqué par un point, mais ça n'a rien de systématique, donc il ne semble pas que le scribe se sente obligé de compenser l'absence de point à l'insertion.

De manière générale, il ne semble pas que le type d'inquit ait un très grand impact sur la probabilité que le début des paroles soit ponctué. La façon dont commence la réplique semble quant à elle jouer un peu, mais sans qu'on puisse conclure à l'application de normes très rigides. Les paroles qui commencent directement par un complément circonstanciel ou par le sujet de la phrase sont très rarement précédées par un point (de même d'ailleurs que les quelques-unes

qui commencent par un terme d'adresse). En revanche, les trois répliques qui commencent par une négation sont toutes précédées par un point.

Pour ce qui est du reste (conjonctions de subordination ou de coordination, marqueur pragmatiques, impératifs, interjections, interrogatifs), le bilan est un peu plus mitigé : ce type d'élément est plus susceptible d'être précédé par un point qu'un élément de type lexical, mais cela n'a rien de systématique. En d'autres termes, la ponctuation du début des paroles semble suivre à peu près les mêmes règles que celle du récit ou du cœur des paroles : les éléments grammaticaux ou pragmatiques qui signalent une nouvelle étape saillante dans le texte sont susceptibles d'attirer un signe de ponctuation, sans caractère systématique.

En résumé, on peut donc dire que le scribe qui a copié l'essentiel de ce manuscrit a tendance à signaler le début des actes de paroles et qu'il a l'air de considérer le début de l'inquit (c'est-à-dire le début de la représentation de l'acte de parole dans son entier) comme plus saillant que le début des paroles elles-mêmes (c'est-à-dire le moment du changement de voix). Dans le détail, il n'obéit cependant pas à des critères très rigoureux et certains de ceux qui semblent le guider sont pour le moins arbitraires (comme le goût pour les majuscules sur *cwæðan*).

Incises

Notre échantillon contient également quatre incises, qui apparaissent toutes en supplément de l'inquit initial. Il s'agit à chaque fois des mots *cwæð he* (abrégé en *cw̄ he* dans trois cas sur quatre, "dit-il") et en général l'incise n'est signalée par aucune ponctuation particulière (ni avant ni après), mais il faut tout de même noter deux exceptions. Dans un cas, l'incise n'est pas précédée par un point mais il y en a un juste après :

· Cwæð to þam bysceope syððan he his word gehyrde · me þinceð broþur cw̄ he ·
þæt þu wære þæm ungelæredum mannum heardra þoñn hit riht wære on þinre lare ·
7 þ³¹ þu him ærest ne sealdest (fol. 28v)³²

Cependant, il est beaucoup plus probable que la fonction du point est de signaler le début de la complétive, d'autant que la deuxième complétive (coordonnée à la première par l'abréviation 7) est elle aussi précédée par un point.

Dans au moins un autre cas (peut-être deux), il n'y a pas de point, mais la première lettre de l'abréviation est un peu grosse et ressemble donc à une majuscule. On a déjà remarqué la prédilection du scribe pour mettre une majuscule à *cweðan*, donc il ne faut pas forcément y voir une décision porteuse de beaucoup de sens.

Le nombre de cas est bien sûr très limité, mais il ne permet pas de constater de la part du scribe un moindre désir de distinguer l'incise (c'est-à-dire les mots attribués au narrateur) des paroles représentées.

L'examen de ces deux manuscrits en prose révèle des pratiques tout à fait comparables à ce qui a été observé concernant les manuscrits contenant de la poésie³³. On constate une nouvelle fois que les scribes, bien qu'ils bénéficient d'une marge de manœuvre considérable (et suivent sans doute parfois des normes d'atelier légèrement différentes selon les lieux), respectent tout de même un certain nombre de conventions communes : ils sont plus ou moins généreux

³¹ L'abréviation pour *þæt* est en réalité réalisée à l'aide d'un petit trait qui barre le jambage supérieur du *thorn* et non le corps de la lettre, mais ce caractère n'est pas encore disponible en unicode.

³² Il dit à l'évêque quand il eut entendu ses paroles : "Il me semble, mon frère, dit-il, que tu as été plus sévère que de raison dans ton enseignement envers ces personnes non instruites et que tu ne leur as pas d'abord donné..."

³³ Ce n'est d'ailleurs pas très étonnant puisque deux des manuscrits dits poétiques contiennent en fait un mélange de prose et de poésie (Vercelli et Nowell) et puisque la poésie est transcrite en lignes continues tout comme la prose.

et systématiques dans leur application de la ponctuation, mais ils ont tendance à ponctuer le même type d'emplacements dans le texte.

Par ailleurs, en ce qui concerne le discours direct à proprement parler, on constate une nouvelle fois l'absence de désir de signaler la présence d'un type de texte autre ou d'une voix autre dans le texte. Alors que la typographie contemporaine permet de distinguer au premier regard le discours direct du récit et facilite la lecture dramatique d'un texte en distinguant très clairement les limites des répliques (surtout en anglais où les incises ne sont jamais incluses dans les guillemets, contrairement à ce qui se pratique en français), la mise en œuvre de la ponctuation dans les manuscrits considérés ne permet rien de tel.

Le discours direct apparaît au contraire comme faisant partie intégrante du récit : les frontières des actes de paroles font généralement l'objet d'un marquage, mais ce marquage ne se distingue pas de celui utilisé pour signaler les frontières d'un épisode du récit ou d'un commentaire du narrateur.

Par ailleurs, la ponctuation choisie n'est pas faite pour distinguer la "voix" du narrateur de celles des personnages. Les mots utilisés par le narrateur pour parler du discours du personnage (inquit initial, incise ou commentaire final) sont volontiers inclus, au même titre que les paroles du personnage, dans l'unité textuelle dont les frontières sont signalées par la ponctuation.

C'est particulièrement net dans 279 *B* où le début de l'inquit initial est majoritairement reconnu comme la frontière la plus saillante au début de l'épisode de parole. C'est un peu moins flagrant dans *Julius E VII* où la ponctuation est très abondante et où les deux emplacements reçoivent fréquemment une position forte en même temps, mais on ne constate dans aucun des deux manuscrits un désir de signaler le début des paroles plus fortement que le début de l'inquit : quand cela arrive (principalement dans *Julius E VII*), c'est pour respecter d'autres considérations de cohérence rhétorique, pas parce que la voix du personnage commence à être perçue comme un corps étranger dans le récit.

BIBLIOGRAPHIE

Manuscripts étudiés

London, British Library, Cotton Julius E VII. Disponible sur le site de la British Library, http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Cotton_MS_Julius_E_VII (dernière consultation août 2016).

Oxford, Corpus Christi College, 279 B. Disponible sur le site Early Manuscripts at Oxford University, <http://image.ox.ac.uk/show?collection=corpus&manuscript=ms279b> (dernière consultation août 2016).

Sources secondaires

Cunha, Dóris A. C., et Marc Arabyan. 2004. "La ponctuation du discours direct des origines à nos jours." *L'information grammaticale* 102 : 35-45.

Donoghue, Daniel. 2006. "A Point Well Taken: Manuscript Punctuation and Old English Poems." In *Inside Old English: Essays in Honour of Bruce Mitchell*, dirigé par John Walmsley, 38-58. Oxford : Blackwell.

Dumville, David N. 1988. "Beowulf Come Lately: Some Notes on the Palaeography of the Nowell Codex." *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 225 : 49-63.

Dumville, David N. 1998. "The Beowulf-Manuscript and How Not to Date It." *Medieval English Studies Newsletter* 39 : 21-27.

Hill, Joyce. 1996. "The Dissemination of Ælfric's Lives of Saints: A Preliminary Survey." In *Holy Men and Holy Women: Old English Prose Saints' Lives and Their Contexts*, dirigé par Paul E. Szarmach, 235-260. Albany : State University of New York Press.

Ker, Neil R. 1957. *Catalogue of Manuscripts Containing Anglo-Saxon*. Oxford : Clarendon Press.

Lockett, Leslie. 2002. "An Integrated Re-examination of the Dating of Oxford, Bodleian Library, Junius 11." *Anglo-Saxon England* 31 : 141-173.

Louviot, Elise. 2012. "Discours direct et ponctuation des manuscrits poétiques vieil-anglais." In *Actes de l'atelier Moyen Âge à l'occasion du 51e Congrès de la Société des Anglicistes Médiévistes (Paris III-Sorbonne Nouvelle et Paris VII-Diderot, 20-22 mai 2011)*, dirigé par Nolwena Monnier, 81-104. Publications de l'Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur 33. Paris : AMAES.

Louviot, Elise. 2016. *Direct Speech in Beowulf and Other Old English Narrative Poems*. Anglo-Saxon Studies 30. Cambridge : D. S. Brewer.

McGovern, D. S. 1983. "Unnoticed Punctuation in the Exeter Book." *Medium Ævum* 52 : 90-99.

Mitchell, Bruce. 1980. "The Dangers of Disguise: Old English Texts in Modern Punctuation." *Review of English Studies* 31/124 : 385-413.

- Momma, Haruko. 1997. *The Composition of Old English Poetry*. Cambridge Studies in Anglo-Saxon England 20. Cambridge : Cambridge University Press.
- Muir, Bernard J., éd. 2000 [1994]. *The Exeter Anthology of Old English Poetry: An Edition of Exeter Dean and Chapter MS 3501*, 2^e éd. Exeter : University of Exeter Press.
- Patt, Sebastian. 2013. *Punctuation as a Means of Medium-dependent Presentation Structure in English: Exploring the Guiding Functions of Punctuation*. Tübingen : Narr.
- Richman, Gerald Irving. 1977. "The Stylistic Effect and Form of Direct Discourse in Old English Literature." PhD diss., Yale University.
- Rowley, Sharon M. 2011. *The Old English Version of Bede's Historia Ecclesiastica*. Cambridge : D. S. Brewer.
- Schuelke, Gertrude L. 1958. "'Slipping' in Indirect Discourse." *American Speech* 33 : 90-98.
- Skeat, Walter W. 1881. *Ælfric's Lives of Saints, being a set of Sermons on Saints' Days formerly observed by the English Church*. London : Early English Texts Society.
- Stévanovitch, Colette, éd. 2006. *Le Christ II (L'Ascension)*. Hors-série AMAES 13. Nancy : AMAES.
- Zacher, Samantha, et Andy Orchard. 2009. "Introduction." In *New Readings in the Vercelli Book*, dirigé par Samantha Zacher et Andy Orchard, 3-11. Toronto : University of Toronto Press.